

<https://enseignants.se-uns.org/Plan-global-pour-la-direction-d-ecole-quand-l-urgence-depasse-la-necessite>



Enseignants de l'Unsa

Plan global pour la direction d'école : quand l'urgence dépasse la nécessité

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : jeudi 19 novembre 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le SE-Unsa, le Sgen-CFDT, le SNE, le GDID et le GTRID publient un communiqué de presse commun après les récentes annonces du ministre sur la direction d'école dans le cadre de la présentation des mesures de revalorisation pour 2021.

[Lire le communiqué \(cliquer pour télécharger le pdf\) :](#)



Communiqué de presse

Plan global pour la direction d'école : quand l'urgence dépasse la nécessité

Il y a quelques jours les organisations SE-Unsa, Sgen-CFDT, SNE-Csen, GDID et le Groupe de travail et de réflexion indépendant de directeurs publiaient une tribune commune pour dire leurs attentes importantes d'évolution pour permettre aux directrices et directeurs d'école d'assumer pleinement leur mission : <https://legdid.blogspot.com/2020/11/tribune-gdid-se-unsa-sgen-cfdt-sne-gtrid.html>

Pour les organisations signataires, les récentes annonces du ministre et les travaux de l'agenda social n'engagent pas une évolution de fond du fonctionnement de l'école et des moyens donnés aux directrices et directeurs d'assumer leurs missions.

Rendre la direction de l'école du premier degré autonome et responsable, lui donner le temps et les moyens de fonctionner, lui reconnaître sa mission spécifique, son « métier », sont des impératifs reconnus par tous les acteurs de l'école. Il faut à présent passer de la reconnaissance du terrain à la concrétisation institutionnelle.

La directrice/le directeur anime, impulse, pilote, s'assure, prépare, actualise, veille, coordonne, sensibilise, encourage, contribue, construit, met en place, procède, organise, répartit, fixe et préside.

Mais dans plus de trois quarts des écoles, le temps dévolu à la direction est au maximum d'une journée par semaine...

Mais dans tous les cas, l'école n'a aucune identité juridique, comptable, ni autonomie de fonctionnement.

Pourtant, son bon fonctionnement nécessiterait les moyens d'une gestion locale, au plus près des élèves, des familles et des différents partenaires.

Il est aujourd'hui impératif de donner à l'école les moyens légaux et matériels de faire vivre cette autonomie au service du public qu'elle accueille, en reconnaissant dans un premier temps le rôle essentiel du directeur d'école, et à terme, l'école comme un établissement d'enseignement du premier degré possédant un statut juridique.

La société avance et les obligations faites à l'école se sont démultipliées. Les élus de la République doivent maintenant faire le choix d'assumer le coût de son fonctionnement au XXIème siècle. Ils doivent donner les moyens aux directrices et directeurs d'école d'assurer les missions qui leurs sont confiées pour la réussite de tous élèves, la co-éducation avec leurs familles et la sérénité des équipes.

Nos organisations n'attendaient pas des annonces ministérielles du 16 novembre des perspectives sur une évolution statutaire. Elles attendaient au moins une perspective pluriannuelle de montée en charge sur la revalorisation et sur le renforcement des décharges. Il est urgent de dégager un plan global d'amélioration pour sortir les directeurs de la situation intenable constatée depuis trop longtemps.

Les organisations syndicales SE-Unsa, Sgen-CFDT et SNE-CSEN tiendront une conférence de presse commune en visioconférence à l'issue du prochain groupe de travail sur la direction d'école le mardi 24 novembre à 15h.

Paris, le 19 novembre 2020